

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Contacts médias :

**Berlin** : Jeff Lovitt, Responsable des relations publiques

Tel: +49 30 3438 2045

**Hong Kong** : Sarah Tyler, Attachée de presse

Tel: +49 162 781 4002 (12-14 mai)

**Paris** : Jana Kotalik, Attachée de presse,

Fredrik Galtung, Responsable du service de recherche

Tél : +44 7979 648877

Email: [press@transparency.org](mailto:press@transparency.org)

**Washington**: Frank Vogl, Vice président de TI,

Tél : +1 202 331 8183, Fax : +1 202 331 8187,

Email: [voglcom@aol.com](mailto:voglcom@aol.com)



# TRANSPARENCY INTERNATIONAL

La coalition contre la corruption

{ HYPERLINK <http://www.transparency.org> }

Otto-Suhr-Allee 97-99,  
10585 Berlin, Germany  
Tel: +49-30-3438 2019  
Fax: +49-30-3438 2012

**Embargo jusqu'à 11.00 (Heure d'été d'Europe Centrale) 14 mai 2002**

### ***Transparency International publie le nouvel Indice de Corruption des Pays Exportateurs***

## **Les entreprises russes, chinoises, taiwanaises et sud-coréennes sont largement perçues comme payant des pots-de-vin dans les pays en développement**

Les entreprises d'Italie, d'Hongkong, de Malaisie, des Etats-Unis, du Japon, de France et d'Espagne développent également une forte propension à verser des pots-de-vin dans les pays en développement

La construction et le commerce d'armes sont les secteurs où le plus de pots-de-vin sont payés

**14 mai 2002** --- Transparency International (TI), l'organisation mondiale de lutte contre la corruption publie aujourd'hui son Indice de Corruption des Pays Exportateurs (IPCE) 2002, qui montre le nombre élevé de pots-de-vin payés par les entreprises russes, chinoises et taiwanaises. Des niveaux élevés de corruption sont également enregistrés par les entreprises des principales nations industrialisées, toutes disposant à présent de lois pénalisant le versement de pots-de-vin à des fonctionnaires étrangers.

« Les lois ne sont pas correctement appliqués. Notre nouvelle enquête ne laisse aucun doute sur le fait qu'un grand nombre de sociétés multinationales des nations les plus riches se sont engagées sur une voie répréhensible pour gagner des contrats dans les principales économies des pays émergents dans le monde » explique Peter Eigen, président de TI.

S'exprimant aujourd'hui à Paris, M. Eigen a ajouté : « Les hommes politiques et les hauts fonctionnaires des principaux pays industrialisés dans le monde ignorent les brebis galeuses qui se trouvent dans leurs propres rangs et les activités répréhensibles de versements de pots-de-vin exercées par des sociétés multinationales ayant leur siège social dans leurs pays, tout en mettant l'accent de plus en plus sur les hauts niveaux de corruption dans les pays en développement. Les gouvernements des nations les plus riches continuent à ne pas reconnaître que les pots-de-vin payés par les entreprises multinationales minent le principe d'un juste commerce mondial. La réunion des ministres qui se tiendra cette semaine à l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE) et, ensuite, le Sommet du G8 fourniront aux leaders du monde industrialisé l'occasion d'être confrontés à cette situation critique ».

Le Président de TI souligne que ce nouvel ICPE montre que les entreprises de Russie et de Chine qui exportent de plus en plus vers d'autres pays des marchés émergents utilisent la corruption « à une échelle exceptionnelle et intolérable. Le recours aux pots-de-vin par les sociétés de Taiwan et de la Corée du Sud à l'étranger n'est que très sensiblement inférieure. Les autorités de tous ces

pays doivent prendre des mesures pour contrôler le versement de pots-de-vin par leurs entreprises exportatrices aux gouvernements étrangers ».

L'ICPE de TI est basé sur une enquête qui a été menée dans 15 pays émergents par Gallup International.

=====

## L'Indice de Corruption des Pays Exportateurs 2002 de TI

835 spécialistes des affaires dans 15 principaux pays émergents ont répondu à la question : Dans les secteurs commerciaux que vous connaissez le mieux, veuillez indiquer dans quelle mesure les sociétés des pays suivants sont susceptibles de verser ou d'offrir des pots-de-vin pour gagner ou conserver des contrats dans ce pays ?

Un score parfait indiquant qu'il n'existe aucune tendance à verser des pots-de-vin est de 10.0 points et, par conséquent, le classement ci-dessous commence par les sociétés des pays qui sont perçues comme ayant une faible propension à verser des pots-de-vin à l'étranger. Toutes les données de l'enquête indiquent que les sociétés nationales dans les 15 pays sur lesquels porte l'enquête ont une très forte propension à verser des pots-de-vin, propension plus élevée que dans les sociétés étrangères.

Rang		Score	Rang		Score
1	<b>Australie</b>	<b>8.5</b>	12	<b>France</b>	<b>5.5</b>
2	<b>Suède</b>	<b>8.4</b>	13	<b>Etats-Unis</b>	<b>5.3</b>
	<b>Suisse</b>	<b>8.4</b>		<b>Japon</b>	<b>5.3</b>
4	<b>Autriche</b>	<b>8.2</b>	15	<b>Malaisie</b>	<b>4.3</b>
5	<b>Canada</b>	<b>8.1</b>		<b>Hongkong</b>	<b>4.3</b>
6	<b>Pays-Bas</b>	<b>7.8</b>	17	<b>Italie</b>	<b>4.1</b>
	<b>Belgique</b>	<b>7.8</b>	18	<b>Corée du Sud</b>	<b>3.9</b>
8	<b>Royaume-Uni</b>	<b>6.9</b>	19	<b>Taiwan</b>	<b>3.8</b>
9	<b>Singapour</b>	<b>6.3</b>	20	<b>République Populaire de Chine</b>	<b>3.5</b>
	<b>Allemagne</b>	<b>6.3</b>		21	<b>Russie</b>
11	<b>Espagne</b>	<b>5.8</b>		<b>Sociétés nationales</b>	<b>1.9</b>

L'ICPE montre que les sociétés multinationales américaines, qui ont été confrontées au risque de poursuites judiciaires depuis 1977 en vertu du Foreign Corrupt Practices Act, ont tendance à verser de manière assez importante des pots-de-vin aux fonctionnaires des gouvernements étrangers. Le score des Etats-Unis de 5.3 sur un maximum de 10 points caractérisant l'intégrité est égalé par les sociétés japonaises et est plus mauvais que celui des sociétés de France, d'Espagne, d'Allemagne, de Singapour et du Royaume-Uni. Les scores les plus élevés qui indiquent une tendance plus faible à exercer la corruption à l'étranger étaient pour les entreprises d'Australie, de Suède, de Suisse, d'Autriche, du Canada, des Pays-Bas et de Belgique.

L'enquête de l'ICPE de TI est l'enquête d'opinion la plus complète sur les perceptions des sources de corruption qui ait jamais été réalisée et se base sur le premier ICPE de TI effectué en 1999. Les résultats actuels fournissent des rapports détaillés sur la propension des sociétés multinationales à exercer la corruption; les secteurs d'activité les plus touchés par la corruption; l'étendue des connaissances des directeurs des entreprises leaders à l'étranger sur les jalons posés par la Convention de lutte contre la corruption de l'OCDE qui proscrit le paiement de pots-de-vin à des fonctionnaires étrangers; le degré de mise en application de cette convention dans ces sociétés et la façon dont sont perçues les pratiques commerciales déloyales qui sont utilisées par ces sociétés en-dehors de la corruption pour gagner des contrats.

L'ICPE a été réalisé dans 15 pays émergents : l'Argentine, le Brésil, la Colombie, la Hongrie, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, le Maroc, le Nigeria, les Philippines, la Pologne, la Russie, l'Afrique du Sud, la Corée du Sud et la Thaïlande qui comptent parmi les pays intervenant de la manière la plus importante dans le commerce et l'investissement avec les sociétés multinationales. Au total, 835 entretiens ont été réalisés entre décembre 2001 et mars 2002, principalement avec les directeurs des entreprises nationales et étrangères, mais également avec les responsables des bureaux d'expertise comptable, les chambres de commerce binationales, les banques nationales et étrangères de dépôt et les cabinets juridiques spécialisés dans le droit commercial. Les questions

de l'enquête faisaient référence à la façon dont les sociétés multinationales étaient perçues dans 21 pays.

« Les résultats reflètent les points de vue des principaux spécialistes des affaires qui sont les mieux placés pour connaître pertinemment les problèmes de la grande corruption et du versement de pots-de-vin aux fonctionnaires des pays en développement » explique le responsable du service de recherche de TI, M. Fredrik Galtung.

« Les résultats de l'ICPE font apparaître le rejet par les sociétés multinationales de l'esprit des conventions internationales de lutte contre la corruption alors que leurs actions entraînent un détournement considérable des très rares ressources des pays en développement » a expliqué le président du conseil consultatif de TI, M. Kamal Hossain lors d'une conférence de presse à Hongkong.

« Les données mettent également en évidence un niveau très élevé de versement de pots-de-vin par les sociétés nationales dans les pays en développement. L'ICPE souligne actuellement le fait que nous sommes confrontés à un problème mondial de versements de pots-de-vin par des sociétés, ce qui nécessite le déploiement d'actions globales concertées par les organisations internationales officielles, la société civile et les gouvernements nationaux » a-t-il indiqué.

=====

### La corruption par secteur d'activité

*Dans quelle mesure les hauts fonctionnaires de ce pays sont-ils susceptibles d'exiger ou d'accepter des pots-de-vin par exemple pour les soumissions publiques, la réglementation, l'octroi de licences dans les secteurs d'activité suivants ?*

*Les barèmes correspondent aux moyennes de toutes les réponses allant de 0 à 10. 0 indique de très hauts niveaux de corruption et 10, une absence de corruption.*

<b>Secteur d'activité</b>	<b>Score</b>
Travaux publics et construction	1.3
Armement et défense	1.9
Pétrole et gaz	2.7
Biens fonciers/ immobiliers	3.5
Télécommunications	3.7
Production/ transmission d'énergie	3.7
Industrie minière	4.0
Transports/ stockage	4.3
Ind. pharmaceutique/ Soins médicaux	4.3
Industrie lourde	4.5
Banques et finances	4.7
Aérospatiale civile	4.9
Industrie forestière	5.1
Informatique	5.1
Pêche	5.9
Industrie légère	5.9
Agriculture	5.9

L'ICPE montre que la corruption la plus flagrante se trouve dans le secteur des travaux publics et de construction, celui de l'armement et de la défense. Ces secteurs apparaissent comme les plus contaminés par la corruption endémique exercée par les entreprises étrangères. « Dans une nouvelle étude de la section du Royaume-Uni de TI, on estime par exemple que la corruption étrangère est associée à des dizaines de milliards de dollars de marchés dans le secteur de la défense » indique Kamal Hossain.

Alors que même l'agriculture, secteur considéré comme le moins susceptible d'être touché par la corruption des sociétés étrangères, fait un résultat de 5.9 points seulement par rapport à un niveau intègre de 10, le secteur des travaux publics et de la construction a été perçu comme hautement corrompu avec un résultat de 1.3, suivi par le secteur de l'armement et de la défense avec 1.9, et celui du pétrole et du gaz avec un score de 2.7 points.

=====  
 ==  
**Questionnaire de l'ICPE sur la convention de lutte contre la corruption de l'OCDE**  
 (Réponses à l'enquête du nouvel ICPE 2002 comparées à au premier ICPE de 1999)

<b>Connaissez-vous la Convention ?</b>	2002	1999	<b>Que fait votre entreprise pour être en accord avec la Convention ?</b>	2002	1999
<i>Nombre total des personnes interrogées</i>	835	779	Nombre des personnes interrogés qui connaissaient la Convention	164	146
Je connais bien la Convention	7%	6%	Analyse critique des pratiques est en cours	13%	19%
Je la connais un peu	12%	13%	Un programme de conformité existe déjà	35%	-
J'en ai seulement entendu parler	32%	43%	Aucune action nécessaire Ne s'applique pas	30%	43 %
Je n'en ai pas entendu parler	42%	38%	Aucune décision n'a encore été prise	13 %	18%
Pas de réponse	7%	-	Je ne sais pas ce que fait la société pour être en accord	9 %	12%
			Pas de réponse	-	8%

**L'ICPE et la Convention de lutte contre la corruption de l'OCDE**

A peine une personne interrogée sur cinq dans l'enquête de Gallup International réalisées dans 15 pays émergents connaît la Convention de lutte contre la corruption de l'OCDE. Ce résultat est le même que dans le premier ICPE de 1999.

Accueillie comme un événement, la ratification de la Convention sur lutte contre la corruption de l'OCDE par la majorité des principaux pays industrialisés il y a tout juste deux ans visait à obliger les sociétés multinationales à mettre fin à la corruption des fonctionnaires des gouvernements étrangers en faisant en sorte que de tels actes soient jugés répréhensibles. Les Etats-Unis étaient les seuls à disposer déjà d'une loi similaire depuis plus de vingt ans. « Selon les données de l'ICPE, la Convention ne semble pas avoir entraîné la moindre différence à ce jour dans l'approche de la corruption exercée par de nombreuses sociétés internationales » constate M. Eigen.

Il remarque que le premier ICPE de TI en 1999 faisait apparaître que les sociétés américaines par exemple, étaient aussi enclines à utiliser la corruption à l'étranger pour gagner des marchés que les entreprises allemandes qui ne risquaient pas d'être poursuivies en justice pour de telles actions et qui pouvaient déduire ces pots-de-vin de leurs impôts. Cette enquête a également montré que seul un très faible pourcentage de dirigeants d'entreprises à l'étranger, y compris les représentants de multinationales occidentales, connaissait l'existence de la Convention ou avait prévu de l'appliquer.

« Les nouvelles données actuelles de l'ICPE montrent que l'ignorance concernant la convention de l'OCDE est largement répandue et que les sociétés n'ont pas vraiment l'impression que les risques de poursuites judiciaires soient particulièrement significatifs. C'est une conclusion choquante » ajoute-t-il.

En comparaison avec l'enquête de l'ICPE de 1999, la propension des entreprises des Etats-Unis à payer des pots-de-vin à l'étranger semble avoir augmentée tandis qu'il semble y avoir eu une amélioration marginale dans la situation allemande. Mais, dans l'ensemble, seuls 19 % des 835 personnes interrogées dans l'enquête de l'ICPE 2002 connaissaient la Convention ou en avaient entendu parler et parmi elles, seules 35 % soit 7 % de l'ensemble des personnes interrogées ont affirmé que leur société disposait d'un programme d'application de lutte contre la corruption.

M. John Githongo, directeur exécutif de TI-Kenya et membre du conseil d'administration de TI, s'exprimant aujourd'hui à Johannesburg, a rappelé la nécessité d'une législation contraignante. « Les bonnes paroles ne suffisent pas. Tant que les gens ne sont pas amenés devant les tribunaux, la Convention de l'OCDE ne fera pas de différence pour les pays en développement, là où l'argent des écoles, des hôpitaux et des projets publics essentiels est détourné, comme le montre l'enquête de l'ICPE ».

=====

==

## **Niveaux de corruption actuellement perçus et leurs causes principales**

L'enquête de l'ICPE de TI a montré qu'en général, la plupart des personnes interrogées ne pensaient pas que la corruption s'était aggravée de façon significative dans leur pays mais les résultats de l'ICPE dans ce domaine général n'étaient pas encourageants.

<b>Avez-vous l'impression que la corruption a augmenté/ a baissé dans votre pays ces 5 dernières années ?</b>	2002
Echantillon total de 835 personnes interrogées	%
<b>A augmenté de façon significative</b>	<b>10</b>
<b>A un peu augmenté</b>	<b>13</b>
<b>A augmenté complètement</b>	<b>23</b>
<b>Est resté identique</b>	<b>37</b>
<b>A baissé un peu</b>	<b>21</b>
<b>A baissé de façon significative</b>	<b>6</b>
<b>A baissé complètement</b>	<b>27</b>
<b>Ne sais pas</b>	<b>13</b>

Des informations complémentaires à ce communiqué de presse sur l'ICPE de TI du 14 mai 2002 sont disponibles sur { **HYPERLINK** <http://www.transparency.org> }.

Il s'agit des documents suivants:

1. Tableaux complémentaires et les données comparatives entre la nouvelle enquête de 2002 et le premier ICPE de la fin 1999.
2. Questions et réponses sur le contexte de l'ICPE.